



COMMUNIQUE DE PRESSE
Action de jumelage classes – entreprises
Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire

Rencontre du 11 février à 11h au collège Jongkind de La Côte Saint André

Le Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire, à l'initiative et avec l'appui de BVES son Conseil de développement, reconduit cette année le projet de jumelages entre classes et entreprises.

Ce projet consiste à mettre en place des jumelages, une classe pour une entreprise, au cours de l'année scolaire. Les élèves réalisent 2 visites de « leur » entreprise et le chef d'entreprise (ou un collaborateur) réalise 2 interventions dans « sa » classe. L'objectif est de faire connaître l'entreprise, les métiers, le travail...

Le contenu de ce jumelage entre classe et entreprise, c'est un travail de recherche, de découverte qui doit conduire à une production concrète (CD, exposition, reportage...) de la part des élèves sur les métiers et le fonctionnement de l'entreprise.

Cette année, 6 jumelages sont lancés :

Etablissement scolaire	Entreprise
Collège Marcel Mariotte (St Siméon de Bx)	Coopérative Dauphinoise (La Côte St André)
Collège Jongkind (La Côte St André)	SCREG (Colombe)
Collège Jacques Brel (Beaurepaire)	SEMATEC (La Frette)
Collège Rose Valland (St Etienne de St Geoirs)	BOXAL (Beaurepaire)
Collège Jongkind (La Côte St André)	PLATEC (Colombe)
Lycée Hector Berlioz (La Côte St André)	Communauté de Communes Bièvre Liers

Objectif visé : Favoriser le rapprochement des acteurs de l'entreprise et de l'enseignement et améliorer la connaissance et l'image des métiers auprès des publics scolaires et de leur famille.

Le Syndicat mixte coordonne le projet, prend en charge les dépenses de transport des élèves et l'organisation de la manifestation de restitution qui est prévue le 9 juin 2011.

Monsieur Mathys Président de l'AFDET Isère (Association pour le Développement de l'Enseignement Technique) a valorisé cette expérience de jumelages au niveau national ce qui a permis d'obtenir une récompense de 4000 € pour les jumelages de cette année. Cette enveloppe sera répartie entre une dotation matérielle pour les établissements scolaires (caméra vidéo), des récompenses (diplôme, prix...) pour les élèves présents lors de la manifestation de restitution.

La remise symbolique des caméras par M Mathys Président de l'AFDET Isère aux établissements scolaires aura lieu le vendredi 11 février à 11h au collège Jongkind.

Cette rencontre, en présence de M. NUCCI Président du Syndicat mixte et des Présidents de Communautés de communes, sera également l'occasion de signer les conventions tripartites entre Syndicat mixte, établissements scolaires et entreprises pour le déroulement de ces jumelages.

La rencontre sera clôturée par un verre amical offert par le collège Jongkind.